

En 2017, Emmanuel
Macron avait promis
de faire maigrir
l'emploi public
de 120 000 postes

Fonction publique: une hausse durable des effectifs

Inflation

Selon une note de Fipeco que nous dévoilons, en comparaison avec d'autres pays, la France a un ratio d'emplois publics élevé par rapport à l'emploi privé en 2022. Même si ce dernier est encore plus élevé en Suède et en Belgique.

plus élevée en Suède et en Belgique.

Marc Vignaud

EMMANUEL MACRON A RENONCÉ à baisser les effectifs de la fonction publique. Entre son accession à l'Élysée et fin 2022, le nombre d'agents publics - fonctionnaires ou contractuels -, a augmenté de 178 000 pour atteindre près de 5,7 millions. C'est ce que montre l'ancien magistrat de la Cour des comptes, François Ecalle, dans une note qui sera publiée ce mercredi sur son site internet de référence sur les finances publiques, Fipeco.

Le Président, qui avait promis, lors de sa campagne de 2017, de faire maigrir la fonction publique de 120 000 postes, dont 50 000 pour l'Etat, a, en fait, laissé grossir les effectifs d'environ 96 000 dans la fonction publique d'Etat, 45 000 dans les collectivités locales et 38 000 dans les hôpitaux, même s'il a taillé dans les emplois publics aidés non pris en compte dans ces chiffres, car relevant bien souvent d'une logique de traitement social du chômage. Fin 2022, l'Etat comptait ainsi 2 543 000 agents, la fonction publique territoriale 1 937 000, et les hôpitaux 1 214 000. Comme le note François Ecalle, les données provisoires publiées par l'Insee pour 2023 laissent entrevoir une nouvelle augmentation des emplois publics de près de 60 000 personnes.

L'expert rappelle l'évolution des effectifs

de 60 000 personnes.

L'expert rappelle l'évolution des effectifs sous les différentes législatures. Après des hausses de 386 000 de 1997 à 2002 (Lionel Jospin) et de 329 000 de 2002 à 2007 (Jacques Chirac), une rupture est intervenue sous la présidence Sarkozy avec une augmentation totale de « seulement » 17 000 - avec une baisse de 136 000 unités pour l'Etat. Au global, depuis 1997, les effectifs ont augmenté de 23%, soit de 0,8% en moyenne annuelle, alors que la population française n'a progressé que de 14%.

Comparaison internationale. François Ecalte s'essaye surtout aux comparaisons internationales, rendues délicates par les différences de périmètre de la fonction publique entre pays. Certains ont davantage recours au privé pour assurer le service public. En Allemagne, par exemple, les effectifs des hôpitaux ne sont pas comptés dans l'emploi public, « ce qui explique la faible part de l'emploi des administrations publiques dans l'emploi total de ce pays, bien qu'ils soient largement financés par des dépenses publiques ».

Au niveau international, le spécialiste préfère donc étudier la branche « administration, défense, éducation, santé et action sociale », « la plus proche du secteur des administrations publiques » français. Elle comprend des organismes privés dans la santé, l'éducation ou l'action sociale et dont le financement est majoritairement privé.

En retenant ce périmètre, la France avait

OU L'ACTION SOCIALE ET DONC LE FINANCEMENT EST majoritairement privé.

En retenant ce périmètre, la France avait un ratio d'emploi public par rapport à l'emploi privé de 29%, supérieur en 2022 aux moyennes de la zone euro (25%), de l'Union européenne (24%) ou de l'Allemagne (26%), mais inférieur à celui de la Suède (34%) et de la Belgique (31%). Par rapport à l'emploi total, l'image est à peu près la même.

En 2020, une étude de France Stratégie avait conclu que, « s'agissant de dépenses publiques de fonctionnement, la position de la France n'apparaît pas particulièrement atypique : la prise en compte de toutes les dépenses, directes et indirectes, montre que l'écart avec les autres pays développés est plus resserré qu'on ne le croit ». Elle expliquait plutôt le poids croissant des dépenses publiques, observé entre 2007 et 2017, par la « hausse graduelle des dépenses de transferts sociaux (...), notamment dans les branches santé et vieillesse ».

@mvignaudX